

Séance du 09 décembre 2022

MAIRIE DE MONT
 ARANCE-GOUZE-
 LENDRESSE
 (Communes fusionnées)

09-12-2022-03

Date de convocation le 02/12/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15
 Présents : 13
 Procurations : 2
 Votants : 15

Le neuf décembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Étaient présents : Mmes ETCHART, BAZIARD, CAZENAVE, GRAUX, GUITTONNEAU LOQUET, DAUBAS et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

Avait donné pouvoir : M. LAPETRE pouvoir à MME BAZIARD

M. HILLOUO pouvoir à M. LETARGUA

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE LA PLAINE DES SPORTS DE LENDRESSE

Le projet de la plaine des sports de Lendresse a pour objet la restructuration et extension du complexe sportif situé à la Plaine de Sports de Lendresse. L'équipement dont la superficie serait de l'ordre de 1 300 m² de surface dans œuvre sur un terrain d'emprise de 17 380 m² environ, situé Rue Saint Jacques, à Lendresse.

Le projet prévoit :

- ✓ Une salle de basketball niveau régional (30m x 18m)
- ✓ Une tribune intérieure de 100 places
- ✓ Un hall d'accueil avec un espace convivialité de type "club house / bar", une buvette, des sanitaires publics (H/F) ;
- ✓ Des annexes sportives (dont ceux nécessaires aux terrains de football) : vestiaires / douches joueurs (H/F), vestiaires arbitres, espace médical (infirmerie / anti-dopage), sanitaires joueurs (H/F) et rangement salle omnisports
- ✓ Des locaux techniques et annexes de services : local stockage produits entretien / autolaveuse et des locaux techniques (TGBT, CVC ...)
- ✓ Des aménagements extérieurs : parvis, cour de service / accès techniques.

Le choix du maître d'œuvre s'est porté en septembre sur le Groupe A40. Après une phase diagnostic et esquisse, les surfaces et les enveloppes se précisent et répondent au préprogramme réalisé par la collectivité.

Une première estimation en face Esquisse permet de présenter le plan de financement suivant.

Dépenses		Recettes	
Prestations intellectuelles	200 000 €	Autofinancement en fonds propres	834 729 €
		DETR/DSIL Etat 30 %	834 729 €
Travaux	2 503 350 €	Appel à Projet 2023 dans le cadre du développement du territoire Département 20 %	556 486 €
Aléas 3 %	79 080 €	Construction ou rénovation d'équipements sportifs Région 20%	556 486 €
TOTAL	2 782 430 €	TOTAL	2 782 430 €

L'objectif de cette présentation est d'inscrire le projet auprès des partenaires et les solliciter. Le plan de financement affiné sera présenté et approuvé au Conseil Municipal en phase APD.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE la réalisation de travaux de la plaine des sports de Lendresse

APPROUVE le plan de financement prévisionnel du projet réalisé en phase **ESQUISSE**

AUTORISE le maire à solliciter des partenaires afin de finaliser le plan de financement de l'opération.

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ